



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Année scolaire 2022-2023

Conseil d'établissement de l'école de la Passerelle

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

L'année scolaire 2022-2023 est maintenant terminée et le temps est venu de faire un point sur le travail qui a été accompli pour le bien-être de nos enfants.

La normalité tendant à reprendre sa place dans nos vies après les contraintes vécues les années précédentes avec la COVID-19, les élèves ont eu le plaisir de participer à plus d'activités qui leur ont certainement laissé de très beaux souvenirs.

Il est évident que l'équipe-école fait toujours face à de nombreux défis, notamment avec le manque de personnel qui peut parfois être un véritable casse-tête. Cela dit, je tiens à remercier tous les membres de cette équipe qui a toujours à cœur le bien de nos enfants.

J'aimerais également remercier la direction de l'école qui a été à l'écoute et d'une grande aide tout au long de l'année.

Pour finir, je remercierai les parents qui se sont impliqués durant l'année, que ce soit les membres du conseil d'établissement, ou encore ceux ayant donné du temps pour participer aux activités, qu'elles soient en classe, ou à l'extérieur.

À toutes et à tous, merci pour cette année où le bonheur des élèves a été au centre de nos priorités.



Signature de la présidence

M. Nicolas Sallio

UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire.

En 2022-23, l'établissement comptait : 3 groupes de préscolaire 4 ans, 14 groupes de préscolaire 5 ans et un groupe d'adaptation scolaire AMIS-5 (Approche Maximisant l'Intégration scolaire et Sociale). Au total, 317 élèves ont fréquenté l'établissement sur une base régulière.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Des services professionnels sont offerts à l'école pour les élèves du régulier qui auraient besoin d'un soutien plus particulier et pour l'ensemble des élèves de l'adaptation scolaire.

Pour les élèves ciblés du régulier

- Service en orthopédagogie (4,5 jours par semaine)
- Service en orthophonie (2 jours par semaine pour le régulier et 1 jour par semaine pour l'adaptation scolaire)
- Service en psychoéducation (2 jours par semaine pour l'école et 1,5 jour par semaine pour le Service Ribambelle)
- Service psychologie (service « secteur » pour le régulier et 0,5 jour par semaine pour l'adaptation scolaire)

Autres services de soutien :

- Soutien en éducation spécialisée (trois postes : 20h/sem., 25h/sem. Et 27,5 h/sem.)
- Soutien de la part d'une préposée aux élèves handicapés dans chacune des trois classes de 4 ans (1 poste de 35h/sem. et 2 postes de 32,5h/sem.)

Ces services de soutien sont également disponibles durant quelques heures durant les périodes de service de garde.

Pour les élèves en classe d'adaptation scolaire

- Service en orthopédagogie (intégré en classe par l'enseignante qui détient la qualification)

- Service en orthophonie (1 journée dédiée à la classe)
- Service psychologie (.5 jour dédié à la classe)

Autres services de soutien :

- Soutien de la part d'une éducatrice spécialisée en classe (35 heures/sem.)
- Soutien de la part d'une préposée aux élèves handicapés (32,5 heures/sem.)

SPÉCIALITÉS

Les élèves du régulier ont bénéficié de 30 minutes d'éducation physique et de 30 minutes de musique par un spécialiste. Cet ajout de spécialité a été rendu possible grâce à une allocation offerte par le ministère de l'Éducation. Les élèves bénéficient aussi d'une période de psychomotricité globale, au gymnase, supervisée par leur titulaire de classe. Pour les élèves du groupe AMIS-5, deux périodes en éducation physique ont été attitrées par semaine.

ADMINISTRATION

La gestion de l'école est assurée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire d'école et d'une technicienne pour le service de garde. Une responsable d'école (Madame Annie Lamontagne, enseignante) a été nommée en début d'année afin de remplacer la directrice lorsque celle-ci doit s'absenter.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école accueille également le programme Passe-Partout qui se veut un programme d'animation se divisant en 3 volets : activités enfants (2h par 2 semaines), activités parents-enfants (6 à 8 fois durant l'année) et des ateliers parents (6 à 8 fois durant l'année, souvent en soirée). Ce programme vise à aider l'enfant à se familiariser avec le milieu scolaire, à développer son autonomie, sa confiance en soi de même que le goût d'aller à l'école. Celui-ci vise également à accompagner le parent dans la transition vers le monde scolaire et dans sa participation active à la réussite éducative de son enfant. Au total, 41 élèves et familles y ont participé en 2022-23.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

En 2022-23, le service de garde a accueilli 201 élèves réguliers.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour l'enfant de 5 ans. Donc, beaucoup de jeux extérieurs sont priorités et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce.

Un poste d'accueil est mis sur pied pour l'accueil et le départ des élèves inscrits au service de garde.

Nous offrons aussi un service aux dîneurs.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école est effectué par la compagnie FD Maintenance. Nous comptons un concierge de jour et une équipe de soir.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Un dépistage s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Également, nos élèves vivent des activités visant à développer leur capacité à reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et à les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Ce programme est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et semble très apprécié des milieux de garde avec qui nous entretenons de bons liens.

PROJET ÉDUCATIF

En 2018, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel ont élaboré un projet éducatif en lien avec le plan d'engagement et de réussite élaboré par le Centre de services scolaire (PEVR). Les parents et le personnel avaient été sondés à l'automne 2017 afin que nous puissions avoir un état de situation et un point de départ pour déterminer nos principaux enjeux. Le projet éducatif est effectif depuis le 1^{er} juillet 2019 et arrivera à échéance en 2023. Notre prochain projet éducatif entrera en vigueur avant février 2024.

Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement	7
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	7
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement	8-10
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	7
2.2	Activités réalisées et décisions prises	8-10
2.3	Résultats obtenus (facultatif)	n/a

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Nicolas Sallio	Parent, président, représentant au comité de parent	2022-08-29	2 ans
Marie-Michèle Naud	Parent, vice-présidente	2022-08-29	1 an
Carole Tremblay	Parent	2022-08-29	2 ans
Sarah Bezeau	Parent	2022-08-29	1 an
Nicolas Brodeur	Parent, substitut	2022-08-29	1 an
Amélie Verville	Parent, substitut	2022-08-29	1 an
Anik Gauthier	Enseignante	2022-08-29	1 an
Tommy Leduc	Enseignant	2022-08-29	1 an
Nathalie Lefebvre	Membre du personnel de soutien (technicienne au service de garde)	2022-08-29	1 an
Sophie Morin	Membre du personnel professionnel (psychoéducatrice)	2022-08-29	1 an
Anik Bélair	Enseignante, substitut	2022-08-29	1 an

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
27-09-2022	Ordinaire
25-10-2022	Ordinaire
15-11-2022	Ordinaire
24-01-2023	Ordinaire
21-03-2023	Ordinaire
04-04-2023	Extraordinaire
16-05-2023	Ordinaire
13-06-2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

SUJETS TRAITÉS	DATES	ACTIONS RÉALISÉES (EX : ADOPTÉ, APPROUVÉ, CONSULTATION EFFECTUÉE, ETC.)	COMMENTAIRES (PRÉCISION, COLLABORATEURS, NE S'APPLIQUE PAS, ETC.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif (si applicable)	-	-	Non applicable
Évaluation du projet éducatif	15-11-2022	Adopté	
Adoption du <i>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</i> (si applicable)	25-10-2022	Information	Sophie Lussier, directrice, nous a présenté le plan de lutte
Évaluation du <i>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</i>	15-11-2022	Adopté	Évaluation faite à la suite de la présentation au conseil précédent
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	16-05-2023	Approuvé	Nous avons proposé quelques révisions (principalement en lien avec les termes utilisés)
Approbation des contributions financières exigées	16-05-2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	16-05-2023	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	13-06-2023	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	16-05-2023	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire (si applicable)	-	-	Non applicable
Formation de comités (ex : sous-comité sur un sujet en particulier) (si applicable)	-	-	Non applicable
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement (si applicable)	-	-	Non applicable
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	04-04-2023	Adopté	

SUJETS TRAITÉS	DATES	ACTIONS RÉALISÉES (EX : ADOPTÉ, APPROUVÉ, CONSULTATION EFFECTUÉE, ETC.)	COMMENTAIRES (PRÉCISION, COLLABORATEURS, NE S'APPLIQUE PAS, ETC.)
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	-	-	Non applicable
Transmission de documents à l'intention des parents (si applicable)	-	-	Non applicable
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique (si applicable)	-	-	Non applicable
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	-	-	Non applicable
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (si applicable)	15-11-2022	-	Non applicable
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études (si applicable)	-	-	Non applicable
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité) (si applicable)	-	-	Non applicable
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	24-01-2023	Approuvé	Les deux blocs hebdomadaires seront désormais alloués à l'éducation physique
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	25-10-2022	Approuvé	Activités socioculturelles 2022-2023
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	-	-	Non applicable

SUJETS TRAITÉS	DATES	ACTIONS RÉALISÉES (EX : ADOPTÉ, APPROUVÉ, CONSULTATION EFFECTUÉE, ETC.)	COMMENTAIRES (PRÉCISION, COLLABORATEURS, NE S'APPLIQUE PAS, ETC.)
Consultation des parents (si applicable)	-	-	Non applicable
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves (si applicable)	21-03-2023	Consultation	Consultation des élèves sur leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex : activités parascolaires)	-	-	Non applicable
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme (si applicable)	24-01-2023 21-03-2023	Approuvé	Photos repensées Service de traiteur Les petits chefs
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (si applicable)	-	-	Non applicable
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) (si applicable)	13-06-2023	Adopté	
Adoption du budget annuel de l'établissement	13-06-2023	Adopté	
Autres activités réalisées (ex : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Consultation sur le nouveau règlement sur le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services aux élèves	16-05-2023	Adopté	Fait suite à un changement fait par le protecteur de l'élève
Campagnes de financement	Toute l'année	Décisions, mises en œuvre et suivis	

OUTIL D'ÉVALUATION EN ANNEXE AU RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE POUR L'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION : « À la Passerelle, l'enfant déploie ses ailes afin de prendre son envol vers la grande école! »
NOTRE VISION : « Nous sommes une école pour qui l'ouverture et la bienveillance sont au cœur de nos actions, une Passerelle vers la collaboration. »
NOS VALEURS : Bienveillance, ouverture et collaboration

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale 2017-18	Situation actuelle 2018-19	Évaluation An 1 2019-20	Évaluation An 2 2020-21	Évaluation An 3 2021-22	Évaluation An 4 2022-23	Tendance	Bilan
Orientation 1	Objectif 1.1 D'ici 2022, augmenter de 5% le nombre d'élèves qui ont A ou B à la compétence 6 : « Mener à terme une activité ou un projet ».	Résultats à la compétence 6 (mars et juin) (février et juin pour 2020-21)	Mars : 77% Juin :	Mars : 81% Juin : 85%	Mars : 80% Juin : 86% En juin 2020, il est important de mentionner que 52 élèves n'ont pas pu être évalués, car peu d'observations valables dans certaines compétences durant la COVID	Février : 85% (+7% par rapport à la situation initiale) Juin : 89% (+ 7% par rapport à la situation initiale)		Un nouveau programme-cycle au préscolaire est entrée en vigueur en septembre 2021. Celui-ci ne comprend plus la compétence 6. Par conséquent, notre objectif est devenu caduc dans le cadre du présent projet éducatif		Comme mentionné, notre objectif est devenu caduc en 2021. Par conséquent, il n'est pas possible de l'apprécier dans le cadre de ce bilan.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale 2017-18	Situation actuelle 2018-19	Évaluation An 1 2019-20	Évaluation An 2 2020-21	Évaluation An 3 2021-22	Évaluation An 4 2022-23	Tendance	Bilan
Orientation 2	Objectif 2.1 D'ici juin 2022, améliorer les pratiques qui favorisent un climat sain et sécuritaire pour tous en produisant un référentiel.	Identification des pratiques efficaces (référentiel).	L'équipe avait peu d'occasions d'échanger au sujet des pratiques en lien avec le climat sain et sécuritaire et nous n'avions aucun référentiel en lien avec les pratiques efficaces pour un climat sain et sécuritaire.	(première année de mise en œuvre)	Bien que plusieurs échanges aient eu lieu dans les différentes équipes à l'école au sujet des meilleures pratiques à adopter pour un climat sain et sécuritaire, le référentiel n'est pas encore conçu entièrement, mais le tout avance rapidement. Nous avons déjà abordé le volet du « soutien émotionnel » et celui de « l'organisation de la classe ».	Nous avons choisi de mettre ce chantier sur pause considérant l'impossibilité de nous rencontrer en personne (mesures sanitaires à respecter). Les échanges dans ce contexte sont très importants et l'objectif n'aurait pas pu être atteint avec les rencontres virtuelles. Il sera donc important de ramener le tout dès le début de l'année prochaine afin de terminer la production de notre référentiel.	L'année 2021-22 fut une année des grands changements et d'adaptation (encore dans un contexte pandémique). Par conséquent, nous n'avons pas eu de rencontre sur ce thème. Au terme de l'année, le comité du projet éducatif a jugé que le dernier volet qui restait à s'approprier (volet du « soutien aux apprentissages ») n'est finalement pas en lien avec notre objectif initial. En 2022-23, le nouveau comité pédagogique procèdera donc à la mise au propre du document réalisé afin que celui-ci puisse être présenté à l'équipe.	Nous avons maintenant un référentiel comprenant un recensement d'exemples de manifestations concrètes visant l'amélioration des pratiques éducatives en matière d'interactions de qualité entre le personnel éducateur et l'enfant (l'un des facteurs déterminants de la qualité éducative d'un milieu). Celui-ci résulte de l'appropriation de l'outil CLASS (Pianta, 2008). Les membres du comité pédagogique ont profité de l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants du 14 février 2023 afin d'effectuer une présentation explicite de notre référentiel tout en établissant des liens avec une conférence de Stéphanie Duval portant sur les fonctions exécutives. Cet outil a également été partagé avec tous les intervenants de l'école.		Objectif atteint

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale 2017-18	Situation actuelle 2018-19	Évaluation An 1 2019-20	Évaluation An 2 2020-21	Évaluation An 3 2021-22	Évaluation An 4 2022-23	Tendance	Bilan
<p>Orientation 2 (suite)</p> <p>Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques.</p>	<p>Objectif 2.2</p> <p>D'ici 2022, augmenter les occasions quotidiennes de faire des jeux libres, soutenus par l'adulte en offrant, au minimum, 4 périodes de 45 minutes en continu par semaine et 3 périodes de 30 minutes à l'extérieur.</p>	<p>Nombre de minutes de jeux libres en continu par semaine.</p>	<p>Le temps de jeux libre en continu est variable d'une classe à l'autre. Le rôle des adultes durant ces périodes est peu connu et peu compris.</p>	<p>(première année de mise en œuvre)</p>	<p>Toutes les enseignantes au régulier ont planifié et maintenu des temps de jeux libres en continu au moins 4 périodes de 45 minutes par semaine ainsi que 3 périodes de 30 minutes à l'extérieur, sauf durant la COVID-19 (mi-mars à fin juin 2020). Les enseignantes des classes DSC n'ont pas été en mesure d'offrir les jeux libres à la même fréquence considérant certaines particularités de ces élèves.</p> <p>Il faut noter qu'il est possible de faire vivre des périodes de 45 minutes à l'extérieur.</p> <p>En ce qui concerne la connaissance du rôle de l'adulte dans les jeux libres, soulignons le fait qu'une dizaine d'enseignantes participent à un projet de recherche avec Krasimira Marinova afin d'explorer différentes facettes quant au rôle de l'enseignante pendant les jeux libres et symboliques.</p>	<p>Encore cette année, l'ensemble des enseignantes ont prévu les temps de jeux libres à l'horaire dès le début de l'année. Cette pratique est vraiment bien ancrée dans notre milieu.</p> <p>Les périodes de récréation ont été allongées de 15 minutes afin de favoriser les périodes de jeux libres en continu à l'extérieur.</p>	<p>Nous continuons d'accorder une place prépondérante au jeu libre. Cette orientation s'avère d'ailleurs désormais au cœur du nouveau programme de l'éducation au préscolaire.</p> <p>Les 4 périodes de 45 minutes par semaine, ainsi que 3 périodes de 30 minutes à l'extérieur sont maintenues.</p>	<p>Nous avons continué de prévoir des périodes de jeux à l'horaire dès le début de l'année et nous favorisons l'exploitation des différents espaces de jeu à l'extérieur, incluant les espaces verts environnants.</p> <p>En février 2024, les enseignantes de l'école termineront leur participation au projet de recherche axé sur l'émergence de l'écrit à travers le jeu, avec la chercheuse Krasimira Marinova (UQAT). Cette démarche, vécue sous la forme de communauté d'apprentissage, leur aura permis d'approfondir le rôle de l'enseignante pendant les périodes de jeux libres et de s'enrichir de leurs propres expérimentations et de celles de leurs collègues. (À titre indicatif, étant donné le contexte de la COVID, le projet a été prolongé d'une année).</p>		<p>Objectif atteint</p>

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale 2017-18	Situation actuelle 2018-19	Évaluation An 1 2019-20	Évaluation An 2 2020-21	Évaluation An 3 2021-22	Évaluation An 4 2022-23	Tendance	Bilan
<p>Orientation 3</p> <p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.</p>	<p>Objectif 3.1</p> <p>D'ici 2022, diminuer de 5% le nombre d'enfants pour qui le service en psychoéducation sera recommandé l'année suivante, au-delà de la transition.</p>	<p>Le pourcentage du nombre d'enfants nécessitant un service en psychoéducation au cours de l'année par rapport au nombre d'enfants pour qui le service sera recommandé l'année suivante.</p>	<p>Au départ, sur 300 élèves, 66 élèves éprouvaient de la difficulté à entretenir des relations harmonieuses avec leurs pairs et avaient besoin de support.</p> <p>De ce nombre, nous n'avons pas de statistique à savoir combien d'élèves avaient été recommandés pour une poursuite de service l'année suivante.</p> <p>Néanmoins, les enseignantes ont jugé pertinent de porter une attention particulière au volet des relations harmonieuses avec les pairs.</p>	<p>Sur 327 élèves, 46 élèves ont été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle). De plus, 8 élèves (non dépistés par Ribambelle) ont été recommandés en cours d'année par les enseignantes.</p> <p><u>Des 54 élèves, 33 élèves ont été recommandés pour la poursuite du service en 1re année (61%)</u></p>	<p>Sur 337 élèves, 48 élèves ont été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle). De plus, 5 élèves (non dépistés par Ribambelle) ont été recommandés en cours d'année par les enseignantes. <u>Des 53 élèves, 32 élèves ont été recommandés pour la poursuite du service en 1re année (60%)</u>.</p> <p>Compte tenu de l'interruption de service dû à un congé de maternité non comblé durant plusieurs mois ainsi que du contexte de la COVID-19, certains élèves n'ont pu être pris en charge cette année. Si tous les élèves ciblés avaient reçu un service en psychoéducation, nous croyons que ce nombre aurait probablement été inférieur à 32.</p>	<p>Sur 306 élèves, nous avons été très étonnés de constater que seulement 16 élèves avaient été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle) cette année et 6 autres ont été ajoutés en cours de route (pour un total de 22 élèves). Tous ces élèves ont reçu le service nécessaire pour répondre à leurs besoins. Nous avons tenté de comprendre pourquoi aussi peu d'élèves nécessitaient un service cette année en émettant certaines hypothèses :</p> <p>Les enfants ont eu plus de temps de qualité et de temps de jeux à la maison dans la dernière année et cela s'est avéré apaisant pour eux.</p> <p>Nous croyons que l'intensité du service TES dès le début d'année (3 TES sur le plancher) peut aussi avoir été bénéfique pour répondre rapidement aux besoins dès que les comportements se manifestaient.</p> <p>Enfin, nous croyons que le fonctionnement en bulle-classe qui a été imposé en raison de la COVID a probablement été très rassurant pour nos élèves plus vulnérables. Ce fonctionnement a probablement été encore plus bénéfique au service de garde puisque les transitions ont été minimisées au maximum. Les espaces limités et balisés ont fait en sorte que les adultes demeuraient constamment à proximité des élèves et intervenaient promptement.</p> <p><u>Des 22 élèves, 15 élèves ont été recommandés pour la poursuite du service en psychoéducation l'an prochain (68%)</u>.</p>	<p>Sur 256 élèves (issus de nos classes ordinaires de 5 ans), 35 élèves ont été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle). Parmi ces derniers, 23 ont reçu du service.</p> <p>De plus, 6 autres élèves qui n'avaient pas été dépistés à la base ont manifesté des besoins qui ont nécessité une prise en charge par notre service en psychoéducation.</p> <p><u>Au total, parmi les 29 élèves ayant reçu du soutien, 16 ont été recommandés pour la poursuite du service en 1re année (55%)</u></p>	<p>Sur 258 élèves (issus de nos classes ordinaires de 5 ans), 39 enfants ont été dépistés par le service en psychoéducation (Ribambelle). Parmi ces derniers, 23 enfants ont été pris en charge.</p> <p>De plus, 5 autres enfants qui n'avaient pas été dépistés à la base ont manifesté des besoins qui ont nécessité une prise en charge par le service de psychoéducation.</p> <p><u>Au total, parmi les 28 élèves ayant reçu du soutien, 18 ont été recommandés pour la poursuite du service en 1re année du primaire (64%)</u>.</p>	<p>Si l'on compare les résultats de 2022-23 avec ceux de 2018-19, nous pouvons observer une régression de 3%.</p> <p>Néanmoins, tout au long de l'année, des temps d'échange en équipe multidisciplinaire ont eu lieu afin de planifier des interventions concertées visant à favoriser le bien-être de l'ensemble de nos élèves et plus particulièrement de ceux ayant des besoins plus ciblés.</p> <p>Dans le cadre de l'élaboration de notre projet éducatif 2024-27, il sera pertinent de tenir compte de cette donnée.</p>	<p>L'objectif n'a pas été atteint.</p> <p>Il faut toutefois prendre en considération le fait que la hauteur de service en orthophonie et en psychoéducation n'était pas la même que pour l'année précédente. Aussi, Nous avons remarqué que la COVID a engendré de grands besoins chez plusieurs de nos petits qui ont été limités quant à leurs opportunités de socialisation. Nous pensons que cet aspect a eu un effet sur le développement de leurs habiletés sociales et sur le développement de leur langage (ce qui a également un impact dans le développement des habiletés sociales).</p> <p>À noter qu'il serait intéressant d'effectuer des suivis de cohorte, une fois que nos élèves terminent leur première année du primaire.</p>

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, nous avons procédé à l'actualisation de notre plan de lutte pour l'année scolaire 2022-23.

Au préscolaire, la distinction entre un simple conflit d'enfant et de l'intimidation est parfois délicate à effectuer. Ainsi, cette réalité rend difficile une évaluation exhaustive de la situation de l'intimidation et de la violence à l'école.

Cependant, au quotidien, nous accordons une grande attention et une écoute particulières lorsqu'une situation conflictuelle ou une problématique survient.

Le cas échéant, selon : la fréquence, la gravité et l'intensité des comportements non désirables relevés, un travail de collaboration entre les membres de l'équipe-école est réalisé afin de bien analyser ce qui se passe et afin d'offrir à chaque enfant le soutien dont il a besoin afin de prendre conscience de ses besoins, de ses gestes, de l'impact de ceux-ci sur lui-même et sur son environnement et de trouver des solutions positives et constructives.

Nous prenons soin de bien accompagner les enfants qui nous sont confiés afin de leur permettre de reconnaître leurs émotions et de bien les exprimer.

Bien sûr, nos approches et interventions éducatives tiennent compte des stades de développement.

Nous travaillons également en équipe avec les parents afin de nous assurer que chaque enfant se sent en sécurité et qu'il puisse tendre vers l'atteinte de son plein potentiel dans les diverses sphères de son développement (affective, sociale, langagière, cognitive, physique et motrice).

Au cours de l'année scolaire 2022-23, quelques situations problématiques ont été signalées et traitées avec respect et diligence.

Aucune plainte formelle sur le traitement de ces dernières n'a été déposée auprès de la direction.

En conclusion, au-delà de l'intimidation et la violence, le bien-être des enfants est au cœur de nos priorités à l'école de la Passerelle. Nous constatons que les moyens mis en place par le plan de lutte, les interventions du personnel et la collaboration des parents permettent aux élèves de vivre dans un environnement où ils peuvent s'épanouir en se sentant en sécurité.


Sophie Lussier

Directrice de l'école de la Passerelle

L'évaluation de notre projet éducatif a été réalisée et adoptée par les membres du conseil d'établissement le **24 octobre 2023**.

Résolution : **CÉ15-10-2023**